

CRÉCHE LES OURSONS

numéro d'agrégation O.N.E.: 63/ 21002/ 02

1181 Chaussée de Wavre

1160 AUDERGHEM

☎ : 02/ 647 78 52

PROJET D'ACCUEIL



Administration Communale d'AUDERGHEM
Service de la Petite Enfance

1. Présentation de la crèche.

La crèche communale « Les Oursons » est située 1181 Chaussée de Wavre à 1160 Auderghem, près de la station de métro Hankar et d'autres transports en commun. Elle peut accueillir, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18 heures, 60 enfants âgés de 6 semaines à 3 ans sans aucune distinction socio-culturelle.

Le pouvoir organisateur est composé du Collège des Bourgmestres et Echevins de la commune d'Auderghem. Ce dernier a fixé un règlement interne tout en tenant compte des normes imposées par l'O.N.E. qui subventionne notre structure d'accueil de la petite enfance. C'est ce même pouvoir organisateur qui décidera des périodes de fermeture de la crèche. Celles-ci vous seront communiquées en chaque début d'année.

La crèche « Les Oursons », est un bâtiment flambant neuf dont la construction date de 2018. Sa capacité d'accueil a été revue et nous pouvons accueillir à partir du 01 er février 2019, 60 enfants. Donc 12 de plus qu'auparavant où sa capacité d'accueil était de 48 lits.

La crèche les Oursons est constituée de 2 étages.

Le premier étage accueille la section des grands et la section des bébés.

Le deuxième étage constitue la section des petits moyens ainsi que celle des grands moyens.

Les espaces de vie sont aménagés en fonction des âges et du développement des enfants.

Une équipe spécialisée et responsable veille au bon fonctionnement de la crèche « Les Oursons ». Elle se compose :

- d'une infirmière (temps plein),
- d'une assistante sociale (mi-temps),
- de 13 puéricultrices (TP, 1/2, 4/5, volante)
- d'une équipe d'entretien composé d'une cuisinière et de deux techniciennes de surface
- d'un médecin généraliste assurant une consultation bimensuelle

La crèche les « Oursons » est divisée en quatre sections, appelées communément :

- la section des « bébés », de 0 à 9 mois
- la section des « petits moyens », de 9 mois à +/- 15 mois
- La section des "grands moyens" de 15 mois à +/- 20 mois
- la section des « grands », de 20 mois 3 ans
- Chaque enfant dispose d'un petit casier avec sa photo ainsi que son nom afin d'y déposer les vêtements de rechange, les chaussures et le manteau.

2. Mode d'accueil.

La crèche est accessible à tous les enfants.

La participation financière des parents est fixée en fonction de leurs revenus.

Toutes les demandes de réservation sont enregistrées par téléphone auprès de la crèche même au 02/647.78.52

La visite de celle-ci est organisée, alors uniquement sur rendez-vous en compagnie de l'infirmière et/ou de l'assistante sociale. Cette visite permet aux futurs parents d'avoir une vue d'ensemble du fonctionnement de la crèche et de son organisation. Ainsi, un premier contact est établi entre les parents et les responsables du milieu d'accueil. Une provision est demandée lors du premier rendez-vous pour la confirmation de la place. Celle-ci sera remboursée à la fin de séjour de l'enfant.

Lors de la visite de la crèche pour confirmer votre admission, un rendez-vous est fixé avec l'infirmière Directrice et l'assistante sociale pour l'ouverture des dossiers médicaux et sociaux. Cette étape permet de rencontrer l'enfant (souvent présent) et donc de mieux préparer son arrivée.

D'autre part, l'infirmière prend connaissance de la santé de l'enfant et de ses habitudes de vie. L'infirmière présentera aussi l'enfant et ses parents à l'équipe de puéricultrices. Lors de cet entretien, une série de documents vous sera demandée afin de compléter le dossier médical et social.

Une période de familiarisation est indispensable au bon déroulement de l'accueil :

Nous fonctionnons selon le principe de puéricultrice de référence. Celle-ci suivra votre enfant dès son entrée en crèche et jusqu'à son départ à l'école.

Chaque enfant se trouve dans un groupe d'enfants de son âge avec lesquels il fera son chemin jusqu'à son départ vers la grande école.

Ce groupe se compose de 7 à 8 enfants. La continuité est assurée par la puéricultrice de référence, avec en soutien deux autres collègues qui travaillent dans la même section. Elle se compose donc en moyenne de 15 enfants.

Une attention particulière est donnée à l'aménagement de l'espace afin d'être en concordance avec les compétences de l'enfant.

Chaque enfant évoluera dans 4 lieux de vie différents durant son parcours à la crèche : les bébés, les petit moyens, les grands moyens et les grands.

Selon le code de qualité, la familiarisation est un processus de rencontre entre le professionnel, l'enfant et sa famille. Il permet la construction de nouveaux liens entre l'enfant et les autres enfants accueillis, ainsi qu'avec les puéricultrices de la section. L'enjeu est de parvenir à tisser cette multiplicité de liens tout en veillant à reconnaître ceux déjà existants.

En effet, les premiers jours en crèche sont souvent ressentis, aussi bien par l'enfant que par les parents, comme une séparation douloureuse. L'enfant verra l'ensemble de son cadre de vie modifié, de nouvelles personnes l'entourent, s'occupent de lui, son environnement change aussi (nouvelle salle de jeux et de repos, nouveaux bruits, nouvelles odeurs) tout cela peut fortement perturber le jeune enfant.

De plus, les parents sont anxieux de confier leur bébé à de tierces personnes et peuvent même ressentir un sentiment de culpabilité.

C'est pour toutes ces raisons que la familiarisation est demandée. Elle s'effectue juste avant l'entrée de l'enfant. La durée est d'une semaine minimum, et pour que cela s'organise le mieux possible, durant la matinée. Les deux parents peuvent participer s'ils le souhaitent ; la semaine se déroule de la manière suivante : le lundi et le mardi , entre 9 heures à 10 heures, les parents restent en section avec leur enfant et discutent avec les puéricultrices afin de récolter le maximum d'informations sur l'enfant ; le mercredi, le parent reste ½ heure dans la section et laisse l'enfant l'autre ½ heure seul avec ses nouvelles puéricultrices (généralement le temps de faire le dossier médico-social) ; le jeudi, l'enfant reste un temps imparti entre les parents et l'équipe, lui permettant de faire au moins une petite sieste sans la présence de ses parents, et enfin, si tout se passe bien, le vendredi, l'enfant restera une petite matinée et y prendra un repas, ainsi qu'une petite sieste. Ces moments de repos sont importants pour le familiariser avec son lit, les nouvelles odeurs, couleurs et repères qui l'entourent.

Pour les parents et les enfants, cette étape de préparation à l'entrée de l'enfant est très importante. En effet, ceux-ci peuvent observer le travail des puéricultrices ce qui atténue bien souvent leur angoisse et leur permet de mieux imaginer l'attitude du personnel vis-à-vis de leur enfant pendant son séjour en crèche. Les parents pourront exprimer leurs plaisirs, leurs inquiétudes et leurs petites difficultés concernant l'alimentation, le sommeil, le développement ou même le rythme de vie de leur bébé.

C'est ainsi que les puéricultrices entrent progressivement en contact avec l'enfant et peuvent créer parfois une certaine complicité entre le parent et le personnel. N'oublions pas que cette période est adaptable en fonction de la réaction et le bien-être de l'enfant. La semaine d'adaptation est d'une semaine mais est modulable pour chaque enfant et peut être rallongée si nécessaire.

3. Evolution de l'enfant dans la crèche.

L'enfant est considéré comme *une personne à part entière*. Les puéricultrices essayent de placer l'enfant dans des conditions telles qu'*il découvre le plaisir d'être autonome*. Elles stimulent de façon indirecte la progression de son évolution en aménageant l'espace, les caractéristiques, la disposition du matériel. *Les enfants évoluent chacun à leur rythme dans l'espace et le temps*. Ces facteurs sont sans cesse en interaction. Ils sont importants dans la vie d'un enfant fréquentant une structure d'accueil.

Le passage de l'enfant d'une section à une autre ne se fera qu'en fonction de son âge et de son développement psycho-moteur et toujours accompagné de son groupe et de sa puéricultrice.

Dans toutes les sections, la puéricultrice note quotidiennement sur des feuilles journalières le déroulement de la journée de chaque enfant (s'il a bien dormi, s'il a bien mangé, les selles....), ces données sont retransmises oralement aux parents en fin de journée.

Afin de maintenir et de renforcer la communication et la relation de confiance avec les parents, nous avons instauré le cahier de liaison, de vie dans la section des bébés et des moyens.

Ce cahier sera rendu le soir aux parents avec toutes les informations importantes quant au déroulement de la journée et remis complété aux puéricultrices avec les informations de la maison afin qu'une bonne transition puisse se faire.

N'hésitez pas à customiser et personnaliser ce cahier de communication.

Chaque membre de l'équipe a son rôle à jouer :

➤ L'infirmière

Son rôle est double : elle a un rôle paramédical mais aussi un rôle de responsable comme directrice de la crèche.

- rôle paramédical :
 - s'occupe de la santé des enfants en collaboration avec le médecin.
 - organise le déroulement des visites médicales et aide le médecin lors de celles-ci.
 - fait le relais entre les parents et le médecin de la consultation.
 - élabore les menus en fonction des légumes et fruits disponibles suivant les saisons, veille au respect des allergies et demandes particulières et médicales relatives à l'enfant.
 - veille à l'hygiène des enfants de la crèche, à la qualité du circuit des aliments et à leur préparation.
 - Veille à l'hygiène de la crèche
 - surveille la qualité des soins donnés aux enfants.
 - gère l'achat du matériel médical de même que la pharmacie.

- Son rôle de directrice :
 - sert de relais entre l'équipe et le pouvoir organisateur.
 - veille au bon fonctionnement de la crèche, à la qualité de l'accueil et à l'organisation des horaires et du travail en section.
 - veille au bien-être des enfants, de leurs parents ainsi que du personnel de l'équipe qui travaille avec elle.
 - élabore un projet d'accueil en collaboration avec son équipe et surveille la bonne application de ce projet.
 - veille à la bonne circulation des informations entre les membres de son équipe.
 - veille au bon entretien de la crèche et s'assure que le matériel est adéquat .

➤ **Le médecin :**

Le médecin actuel de la crèche est une généraliste qui a suivi une formation obligatoire de l'O.N.E. Elle vient le lundi vers 9 heures (2/mois en général). Elle assure le suivi préventif des enfants.

Il est certain que si vous vous posez des questions de santé ou autre, le médecin est toujours à votre disposition afin d'y répondre.

➤ **L'assistante sociale :**

L'assistante sociale preste un mi-temps, celui-ci est reparti sur tous les jours de la semaine. Si nécessaire, elle peut aménager son horaire pour rencontrer les parents.

Elle fixe la participation financière (PFP) à payer par les parents (selon le barème fixé par le ministère) et établit les décomptes mensuels.

Elle a aussi pour objectif, le bien-être de l'enfant. Elle est disponible pour aider les parents en difficulté.

Elle est également à l'écoute des autres membres de l'équipe et aide l'infirmière dans la gestion de la crèche.

➤ **Les puéricultrices :**

Chaque puéricultrice travaille en tant que puéricultrice de référence.

Elles sont 3 par section et transite d'une section à l'autre avec son groupe d'enfants en fonction du développement psycho-moteur des enfants.

Elles ont à cœur d'accueillir votre enfant pendant votre absence. Elles veillent à son bon développement psychoaffectif, intellectuel et à l'éducation à la santé.

L'équipe de la crèche des Oursons est en recherche continue de développement, c'est pour cela qu'elles suivent des formations chaque année et sont ouvertes à toute évolution possible pour satisfaire le bien-être de votre enfant.

Leur but premier est le développement psycho-affectif et moteur de l'enfant et de pouvoir instaurer avec celui-ci une relation de confiance en vue de son bien-être. N'hésitez pas à communiquer vos questionnements, remarques ou satisfactions (cela fait aussi du bien... 😊), elles se feront un plaisir de communiquer sur divers sujets et d'échanger avec vous.

➤ **Le personnel d'entretien et de cuisine :**

Les trois personnes qui assurent les fonctions de technicienne de surface et de cuisinière s'occupent de l'entretien des locaux et de l'élaboration des repas.

Les menus sont affichés chaque semaine et correspondent aux fruits et légumes de saison.

Nous veillons également au régime alimentaire des enfants comme les allergies, l'intolérance ou les convictions religieuses.

Nous avons très régulièrement la visite de l'AFSCA (agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire) qui contrôle tout ce qui touche à l'hygiène alimentaire dans la crèche.

La cuisine, tout comme l'entretien, s'effectue suivant les normes d'hygiène en vigueur dans les collectivités d'accueil. Le laboratoire vient prélever les aliments préparés pour les analyser.

4. La santé de l'enfant :

Comme déjà expliqué, les visites médicales se font le lundi, vous êtes prévenus quelques jours avant que votre enfant ne soit vu par le médecin. Les quatre visites (à l'entrée, à 9 mois, à 18 mois et à 30 mois) sont obligatoires car le médecin y pratique un bilan de l'évolution physique et psychique de votre enfant. Les vaccinations sont obligatoires et vous avez le choix de les faire chez votre pédiatre ou à la crèche. Dans ce cas, l'infirmière vous fera signer une autorisation écrite.

Le médecin de la crèche est un médecin qui assure le suivi préventif de votre enfant et ne pourra donc pas prescrire de traitement mais vous enverra chez votre médecin traitant. En cas de maladie, veuillez vous référer au ROI des 4 crèches communales (annexe médicale).

Toute information du médecin sera notée dans le carnet de l'enfant.

Un dépistage visuel est organisé 2 fois par an au sein de notre structure pour les enfants âgés de 18 mois à 3 ans, il est assuré par un orthoptiste ou un médecin formé de l'ONE.

➤ Accueil d'un enfant à besoin spécifique :

La crèche « Les Oursons » accueille les enfants à besoins spécifiques en fonction des possibilités (personnel, aménagement, soins médicaux).

Un travail de collaboration s'effectue entre les parents, les puéricultrices, l'infirmière et les professionnels extérieurs. L'équipe puéricultrices-infirmière est bien consciente qu'elle ne peut arriver à de bons résultats qu'avec l'aide de professionnels extérieurs.

➤ L'alimentation

Lors de l'élaboration du dossier d'entrée ainsi que durant la familiarisation, nous pourrions discuter du régime alimentaire de votre enfant.

Si vous allaitez votre bébé et que vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer durant la journée, nous vous conseillons d'apporter votre lait maternel à la crèche.

Si votre enfant est sevré, il recevra soit du lait NAN PRO soit du NUTRILON (1^{er} et 2^{ème} âge ainsi que l'hypoallergénique) ; pour tout autre lait, nous vous demandons d'apporter une boîte fermée.

La diversification :

Dès que votre pédiatre vous l'autorise, il est conseillé de débiter cette diversification alimentaire un week-end ; ce passage à la cuillère sera facilité par la présence des parents.

Vers 11h, votre enfant recevra : un potage un repas complet (pommes de terre, riz ou pâtes, légumes, viande ou poisson et un jour végétarien par semaine) et un dessert (des fruits) et de l'eau comme boisson.

Vers 15 heures, un goûter lui sera proposé. Pour les grands, celui-ci est diversifié tout au long de la semaine. Pour les enfants jusque 18 mois, un gâteau de fruits frais est proposé chaque jour.

Nous préparons également notre pain sur place.

Les menus sont toujours affichés, vous pourrez donc savoir ce que votre enfant reçoit à la crèche.

5. Les objectifs de l'équipe:

Vis à vis de l'enfant :

Nous essayons de lui donner un environnement adéquat pour qu'il puisse :

- évoluer à son rythme
- développer ses acquis en confiance
- découvrir de nouvelles choses
- prendre des initiatives
- apprendre les limites de chacun
- recevoir les câlins, les réponses aux questions qu'il se pose

Nous veillons aussi sur sa santé et sur ses besoins vitaux (préventions des infections, mesures d'hygiène et de sécurité...).

Vis à vis des parents :

Nous insistons sur le dialogue, la communication verbale et non verbale afin d'avoir un meilleur échange avec vous, afin d'établir un climat de confiance et de respect. Cela nous permettra de mieux faire une continuité entre la maison et la crèche.

La mise en place du cahier de liaison est un moyen qui, bien appliqué servira à atteindre notre principal objectif qu'est la relation de confiance et sa consolidation.

Vous pouvez à tout moment prendre rendez-vous ou convenir d'un moment si vous avez des questions ou suggestions à faire pour votre enfant, tant avec les puéricultrices que la direction.

6. Approche éducative et programme d'une journée :

➤ La section des bébés :

L'équipe est composée de 3 puéricultrices dont la référente pour votre enfant. Elles veillent au bien-être des 15 bébés que la section peut accueillir. Une salle de jeux, un dortoir et une salle de bain composent l'espace prévu pour les enfants de cet âge.

Les modules d'activité sont adaptés en fonction de l'âge de la section dans laquelle se trouve votre enfant.

Vous remarquerez que la crèche est très colorée. Il nous tient à cœur de fournir aux enfants un espace ludique gai.

Les tapis sont en matière plastique afin de pouvoir les laver chaque jour et assurer un environnement le plus sain possible. Nombreux sont les microbes en crèche, nous sommes donc attentifs à les éradiquer un maximum.

Les jeux sont également adaptés à leur âge. Chaque section est pourvue de différentes occupations afin d'assurer à l'enfant une diversification du jeu et ainsi ouvrir le côté psycho-moteur à un bon développement.

1° la familiarisation :

Lors de la familiarisation, (modalités expliquées plus haut) nous vous expliquons le fonctionnement de la section et nous nous renseignons sur les habitudes de vie de votre enfant (sommeil, doudou, rituels).

Nous vous expliquons aussi la raison de certaines habitudes :

- pas de vêtement « serrant » pour faciliter la liberté de mouvements.
- pas de chaussures pour garder une meilleure stabilité lors de l'acquisition de la marche, mais plutôt des chaussons en cuir adaptés.
- Déposer au maximum le bébé sur le dos pour la liberté de mouvements (il roulera de lui-même quand il sera prêt).

2° La relation de confiance avec les parents :

Lors de la familiarisation, grâce au dialogue qui s'instaure entre les parents et la référente, un climat de confiance s'établit. Ainsi que tout au long de son séjour!

3° La transition entre les parents et la crèche :

Comme expliqué lors de la familiarisation, lorsque l'enfant entre définitivement à la crèche, les parents n'entrent plus dans la section, mais restent à la barrière de la salle de jeux.

Nous vous laisserons le temps de déshabiller votre bébé, de lui dire au revoir, nous vous écouterons et si nécessaire poserons les questions utiles au bon déroulement de la journée. Il est bien entendu que vous pouvez, à tout moment, téléphoner pour avoir des nouvelles de votre enfant afin, si nécessaire, d'être rassuré.

En fin de journée, lorsque vous venez chercher votre enfant, nous prendrons aussi le temps de vous expliquer le déroulement de sa journée, de répondre à vos questions et parfois de vous donner certains conseils, si vous le souhaitez.

Le carnet de liaison vous sera également rendu.

4° la journée de votre enfant :

Nous gardons toujours à l'esprit qu'un enfant est une personne à part entière.

Un bon dialogue avec les parents, une bonne observation permet de bien connaître le rythme de l'enfant. L'équipe demande aux parents d'apporter l'objet transitionnel ou « doudou » de la maison qui accompagnera l'enfant lors des siestes ou dès qu'il en aura besoin.

Chaque enfant évolue à son rythme, il lui sera possible de jouer, de manger et de dormir quand il le désire. Les puéricultrices sont vigilantes au respect du bien-être et au rythme de chaque bébé. Celui-ci pourra retrouver son lit quand il le désire soit pour dormir soit pour se reposer un moment. La puéricultrice met l'enfant au lit dès qu'elle voit des signes de sommeil, elle répond à ces signes en douceur, le met au lit en lui proposant le même rituel, la même façon pour s'endormir (sucette, doudou,...).

Afin que l'équipe puisse anticiper les besoins de l'enfant (faim, sommeil, linge sale,...), chaque enfant aura un échange personnel et privilégié avec sa puéricultrice lors des soins, des repas ou du câlin.

Le bambin ne sera pas mis dans une position qu'il n'a pas apprise de lui-même, c'est à dire, qu'il ne sera pas assis s'il ne sait pas s'asseoir tout seul, il ne sera pas forcé à se mettre debout ou à marcher s'il ne l'a pas acquis de lui-même.

Vers l'âge de 9 mois, votre enfant va changer de section, toujours accompagné du même groupe d'enfants et de sa référente, et passera dans la section des moyens.

➤ **La section des petits et grands moyens :**

Ces sections sont encadrées chacune par une équipe composée de 3 puéricultrices dont votre puéricultrice de référence pour un groupe de 15 enfants à nouveau.

Agés entre 9 et 15 mois environ et de 15 à 20 mois, ces enfants disposent d'une mobilité plus grande, il est donc nécessaire de leur offrir un espace plus étendu avec un aménagement plus diversifié. On y retrouve un dortoir, une aire de jeux, un coin salle à manger et une salle de bain.

Le coin jeu est pourvu d'un module adapté à leur âge. Nous avons également un coin doux qui permet à l'enfant d'aller se reposer s'il le désire. Il aura accès à son doudou et tute s'il en a besoin.

la relation de confiance et la transition entre parents et crèche :

Vous pouvez vous référer aux chapitres de la section des bébés. En effet, nous accueillons les enfants de la même manière et nous sommes attentives au bon dialogue et privilégions le bien-être de l'enfant.

Le matin, les sections des bébés et des moyens sont regroupées jusqu'à peu près 8h30. Lorsque la section est nettoyée et rangée, les enfants rejoignent leur univers avec leur puéricultrice. Les puéricultrices font à tour de rôle l'ouverture des deux sections, c'est ainsi que les enfants et les parents connaissent tout le personnel. Comme nous travaillons de la même façon, ceux-ci ont confiance et discutent volontiers avec l'une ou l'autre des moments de la maison. Le cahier de liaison sera également rendu rempli en fin de journée et nous reviendra complété au mieux possible par les parents pour le lendemain.

La journée de votre enfant :

Le rythme de vie de l'enfant acquiert une certaine régularité. Ce qui entraîne une organisation journalière interne plus ponctuée (repas, sieste, goûter). Cependant, le rythme de l'enfant sera respecté pour les heures de repos

Les jeux mis à la disposition des enfants de cette section sont des jeux d'éveil qui stimulent l'exploration sensorielle (récipients hermétiques remplis d'eau, de grains de riz, toupies, ...) et l'activité motrice (gros mousses en forme de vagues ou escaliers). Les enfants ont toute la liberté d'aller d'un jeu vers l'autre. Nous n'interrompons pas un enfant dans son jeu.

Déjà à cet âge, nous lui apprenons qu'il doit respecter les autres enfants (ne pas lui prendre son jeu, ne pas tirer les cheveux, etc...). Pour cela, nous répétons les interdits calmement mais avec fermeté.

Durant le passage dans cette section, nous invitons les enfants à manger à table, s'ils sont capables de rester assis assez longtemps et en leur apprenant à manipuler la cuillère. Si cela n'est pas le cas, ils sont installés sur une chaise haute ou sur les genoux.

L'enfant n'est pas forcé de manger, de terminer son repas. Cet apprentissage demande toute l'attention de l'enfant. Nous ne lui demanderons pas de manger proprement avant que ne cela ne lui soit possible. Il peut tester la nourriture avec ses mains. Pour cela, nous le plaçons face à nous dans un coin plus calme séparé de la salle de jeux. Ainsi, nous bénéficierons aussi d'un moment privilégié. Pendant ce temps, les autres bambins jouent tranquillement dans l'autre partie de la salle car ils savent que leur tour viendra.

Après le repas de midi, les jouets seront rangés avant la sieste et nous invitons les enfants à nous aider. Certains le font avec plaisir car pour eux c'est comme un jeu. Les enfants seront changés et rafraîchis.

Une douce musique sera diffusée afin que les petits s'endorment paisiblement.

Dans cette section, les enfants commencent à plus affirmer leur caractère et à tester les puéricultrices. Ils commencent à défier les consignes, à se disputer les jouets. Nous veillerons donc à rester très cohérentes dans nos propos, nos directives et les consignes seront les mêmes pour tous.

Après la sieste, les enfants seront changés et recevront leur goûter. Puis nous installerons une série de jouets différents. Après une heure ou deux, les jouets seront changés afin que les enfants aient une diversité de jeux durant la journée.

Avant votre arrivée, nous changerons et rafraîchirons votre enfant Et lorsque, vous arriverez, nous vous expliquerons le déroulement de sa journée. Les enfants sont également bien sûr changé régulièrement tout au long de la journée et nous veillons pour les plus grands à laver leurs mains avant le repas.

Vous pourrez poser toutes les questions nécessaires et nous vous répondrons dans la mesure de nos possibilités.

➤ **La section des grands :**

Elle accueille les enfants âgés de plus de 20 mois. Elle se compose également de 3 puéricultrices dont toujours votre référente et d'en moyenne 15 enfants.

la relation de confiance et la transition entre parents et crèche :

Nous veillons à être à l'écoute des parents et nous leur apportons toute notre attention et répondons dans la mesure de nos moyens à leurs questions. Ainsi s'instaure un climat de confiance entre les parents et l'équipe.

Lorsque vous déposez votre enfant, le matin, nous vous demandons si la soirée et la nuit se sont bien déroulées, s'il y a quelque soin à prodiguer durant la journée. Mais nous vous demandons aussi de ne pas rester trop longtemps dans la section. Nous prendrons l'enfant dans nos bras en l'invitant à dire au revoir à papa ou maman. Durant la journée, nous lui expliquerons que maman et papa sont partis travailler et qu'ils reviendront le chercher plus tard

La journée de votre enfant :

Divers espaces sont aménagés dans cette section. On y trouve un coin douceur garni d'un matelas et de coussins, un coin lecture, un coin cuisine, un coin voitures. Il y a un coin-repas composé de quatre tables. Les puéricultrices veillent à ce que le dîner se passe le mieux possible. Les jouets mis à la disposition des enfants peuvent être catalogués de la manière suivante :

- Un parcours de psychomotricité.
- Jeux de construction, jeux d'assemblage.
- Jeux de langages : les enfants ont la possibilité de feuilleter des livres. Cette activité est encadrée par une puéricultrice qui incite les enfants à décrire les histoires imagées.
- Une conteuse de la bibliothèque vient aussi de temps en temps raconter des histoires et les enfants ont également accès à la bibliothèque de l'école, de temps à autre par petit groupe
- Jeux d'imitation : poupées, déguisements, poussettes, dînettes.
- Jeux d'éveil musical : apprentissage de chansonnettes accompagné de la gestuelle, écoute de musiques enfantines ou classiques.
- Jeux incitant l'activité motrice : bassins de balles, chariots de marche, bascules à une ou deux places.
- Activités plutôt dirigées : telles que peinture, dessin aux crayons ; ces activités sont aussi encadrées par une puéricultrice.

Aucune activité n'est imposée à l'enfant, il peut passer d'un jeu à l'autre à sa guise.

Dans la section des grands, les enfants sont plus nombreux à table puisqu'ils mangent tout seuls ou presque ; ils retrouvent leur place à table, toujours la même, C'est toujours la puéricultrice de référence qui s'occupera de la même table et qui connaît bien votre enfant. Elle s'occupera aussi de les changer et de les soigner si nécessaire.

La salle de bain est composée de sanitaires adéquats pour les jeunes enfants. Aucun enfant n'est obligé d'aller sur le « petit pot », nous encourageons et valorisons l'enfant lorsqu'il devient propre sans insister. Pour cela aussi, tout est question de rythme, cette maîtrise et cette autonomie au niveau des sphincters dépend de l'évolution de chaque enfant. Au début de cet apprentissage les petits accidents sont fréquents et normaux et il est préférable que l'enfant soit en culotte et chemisette. Il ne faut surtout pas dramatiser car cela pourrait bloquer l'évolution de cette acquisition importante dans la vie de votre enfant.

Et les puéricultrices y sont donc particulièrement attentives.

Après le repas de midi, les enfants sont rafraîchis et changés puis sont installés pour la sieste. Les plus grands ou ceux qui n'ont pas envie de dormir sont invités à se reposer en silence avec leur doudou, leur tute et quelques livres.

Lors du réveil d'un grand nombre d'enfants, ils sont à nouveau changés.

Ensuite le goûter leur est proposé.

Nous essayons donc de parvenir à utiliser au maximum tous les espaces que notre crèche nous offre.

Des jeux libres sont mis à la disposition des enfants en attendant l'arrivée de leurs parents.

L'apprentissage de l'autonomie est souvent lié à l'apprentissage de la vie en collectivité. Les enfants de cet âge commencent à jouer ensemble et parfois cela génère des conflits entre eux. Nous essayons de ne pas intervenir trop vite tout en observant, évidemment ce qu'il se passe. Les règles doivent être cohérentes, stables et compréhensibles pour les enfants, il nous est donc nécessaire de les répéter régulièrement pour que l'enfant les assimile.

Entre 2 ans et 1/2 et 3 ans, votre enfant est prêt pour apprendre autre chose et son départ pour l'école sera nécessaire à son évolution. Nous vous conseillerons d'ores et déjà de réfléchir à quelle institution scolaire vous souhaitez inscrire votre enfant

La date du départ est fixée au moment de l'inscription avec vous mais nous restons à l'écoute de départ anticipé si besoin.

Au moment du départ de votre enfant, nous avons à cœur de le fêter pour son arrivée prochaine à la « grande école » et avertissons les parents que le goûter est un peu plus « spécial » ce jour là...

7. EVOLUTION DE NOTRE TRAVAIL :

Le personnel de la crèche essaye de se remettre régulièrement en question afin d'évoluer, de vous satisfaire et d'offrir un maximum de bien-être à l'enfant que vous nous confiez.

Pour cela, nous disposons de formations extérieures, d'une journée pédagogique annuelle ainsi que des auto-évaluations pour se fixer les objectifs à venir.

8. CONCLUSION :

Grâce à notre travail, à nos échanges entre membres du personnel et vous parents, nous espérons arriver à ce que votre enfant puisse évoluer en toute quiétude, acquérir une certaine autonomie tout en apprenant à respecter ses copains et leur différence.

Il est certain que nous nous tenons toutes à votre disposition pour répondre à vos questions, discuter et entendre votre opinion ; c'est ainsi que nous pouvons aussi progresser.

